



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 1 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **MELTDOWN SOS®**

Autres moyens d'identification

: 90124

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Traitement d'installation carburant
Pas de restrictions connues sur l'utilisation. .

Famille chimique

: Mélange.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

FPPF Chemical Company, Inc.

100 Dingens St.
Buffalo, NY, USA
14206

No. de téléphone du fournisseur

: (800) 735-3773

No. de téléphone en cas d'urgence

: PERS : Amérique du Nord 1-800-633-8253 ; International : +1-801-629-0667
No. contrat: 8027

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide ambré pâle. Semblable à un hydrocarbure odeur

Dangers les plus importants :Liquide et vapeur inflammable. Peut être enflammé par des flammes nues ou des étincelles. Provoque des lésions oculaires graves. Danger d'aspiration. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification:

Liquides inflammables - Catégorie 3

Domage de l'œil -Catégorie 1

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 2 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide et vapeur inflammable.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Utiliser des outils anti-étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Laver soigneusement après manipulation.

Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Consulter un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. En cas d'incendie, utiliser de produits chimiques, CO₂, ou de la mousse d'alcool sec pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Risque de causer une légère irritation de la peau. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange.

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
---------------------	------------------------------------	---------------	-----------------------------------



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 3 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Distillats de pétrole, fraction légère	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	60.0 - 80.0
n-propanol	Alcool propylique normal Éthyl carbinol 1-hydroxypropane	71-23-8	30.0 - 60.0
Naphtalène	Naphtalène	91-20-3	Trace
éthylbenzène	éthylbenzol Phényléthane	100-41-4	Trace
benzène	Phénylhydrure Naphta de charbon	71-43-2	Trace
Toluène	Méthylbenzène	108-88-3	Trace

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de convulsions
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité.
Peut provoquer une somnolence et des vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomissement ou l'avalé. Les symptômes comprennent la toux, l'essoufflement et une respiration sifflante.
Risque de causer une légère irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure une légère rougeur et de l'enflure. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 4 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

: Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

Agents extincteurs inappropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

: Liquide et vapeur inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Ce produit peut accumuler de l'électricité statique par débit, éclaboussures ou agitation. Les contenants fermés exposés à la chaleur et aux flammes risquent une accumulation de pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

: Liquides inflammables - Catégorie 3

Produits de combustion dangereux

: Des fumées irritantes ou nocives, fumée âcre et oxydes de carbone.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Ne pas entrer sans porter un équipement de protection spécialisé adapté à la situation. Les vêtements de protection normaux des pompiers (tenue de feu complète) ne fournissent pas une protection adéquate. Une combinaison de protection contre les produits chimiques recouvrant l'ensemble du corps avec appareil de protection respiratoire autonome en mode pression positive (approuvée par le NIOSH ou équivalent) peut être nécessaire.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé s'infiltrer dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltrer dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 5 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mettre à la terre contenants et équipements de transfert pour éviter l'accumulation de statique. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun(e).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre/liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles : Oxydants forts ;Acides forts ;Métaux alcalins ;Métaux alcalino-terreux



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 6 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	200 mg/m ³ (comme la vapeur totale d'hydrocarbure)	P/D	P/D	P/D
n-propanol	100 ppm	P/D	200 ppm (500 mg/m ³)	P/D
Naphtalène	10 ppm (peau)	P/D	10 ppm (50 mg/m ³)	P/D
éthylbenzène	20 ppm	P/D	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D
benzène	0.5 ppm (peau)	2.5 ppm (peau)	10 ppm	25 ppm (Plafond)
Toluène	20 ppm	P/D	200 ppm	300 ppm (Plafond)

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les mesures d'ingénierie ne sont pas adéquates et des pratiques de travail ne soyez pas efficace dans l'exposition de contrôle à ce matériel, portent alors la protection respiratoire approuvée appropriée. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH\MSHA est conseillé. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

- : Porter des gants de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 7 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide
Couleur : Ambre
Odeur : type hydrocarbure odeur
Seuil olfactif : P/D
pH : P/D
Point de fusion/point de congélation : P/D
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition : Environ 121°C / 250°F
Point d'éclair : 48.9°C / 120°F
Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag
Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1) : <1
Inflammabilité : Inflammable.
Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.) : 1.0%
Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.) : 12.0%
Propriétés comburantes : Aucun(e).
Propriétés explosives : P/D
Tension de vapeur : Environ 10
Densité de vapeur : >1
Densité de vapeur relative : 0.85
Solubilité dans l'eau : P/D
Autres solubilité(s) : P/D
Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile : P/D
Température d'auto-inflammation : P/D
Température de décomposition : P/D
Viscosité : P/D
Caractéristiques des particules : S/O
Matières volatiles (% en poids) : P/D
Composés organiques volatils (COV) : P/D
Pression absolue du récipient : S/O
Distance de projection de la flamme : S/O
Autres observations physiques/chimiques : Aucun rapporté par le fabricant.



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 8 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité** : N'est normalement pas réactif.
- Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.
- Risque de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques.
- Conditions à éviter** : Tenir à l'écart des étincelles, des flammes et de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
- Matériaux incompatibles** : Oxydants forts ;Acides forts ;Métaux alcalins ;Métaux alcalino-terreux
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun rapporté. Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

- : Risque de causer un malaise gastro-intestinal. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le danger d'aspiration - le matériel peut causer l'inflammation ou les dommages du poumon s'il entre des poumons par le vomissement ou l'avalé. Les symptômes comprennent la toux, l'essoufflement et une respiration sifflante.

Signes et symptômes - peau : Risque de causer une légère irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure une légère rougeur et de l'enflure.

Signes et symptômes - yeux : Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes, y compris la cécité.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

Mutagénicité

- : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité

- : Contient une matière qui peut provoquer le cancer. Cependant, la concentration de ce mélange est inférieure à la valeur seuil de la concentration nécessaire à la classification.
Contient :Naphtalène; Benzène;éthylbenzène.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 9 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Contient une matière qui peut avoir des effets néfastes sur la reproduction. Cependant, la concentration de ce mélange est inférieure à la valeur seuil de la concentration nécessaire à la classification. Contient :Toluène
- Sensibilisation à la matière** : Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire. N'est pas sensé être un sensibilisateur cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification:

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Maladies aggravées par une surexposition

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

- : Aucun rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

- : Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale =4657mg/kg
ETA cutanée=10125mg/kg
ETA inhalation (vapeurs) =35.7mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Nom chimique	CL50(4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Distillats de pétrole, fraction légère	>6.03 mg/L (aérosol)	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg
n-propanol	> 13 548 ppm (33.8 mg/L) (vapeur) (Aucune mortalité)	1870 mg/kg	4050 mg/kg
Naphtalène	P/D	490 mg/kg (rat) 533 mg/kg (souris)	> 20 000 mg/kg
éthylbenzène	4000 ppm (17.4 mg/L) (vapeur)	3500 mg/kg	15 380 mg/kg
benzène	13 700 ppm (43.8 mg/L) (vapeur)	930 mg/kg	> 8240 mg/kg
Toluène	7585 ppm (28.1 mg/L)	5580 mg/kg	12 125 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 10 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	45 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
n-propanol	71-23-8	4555 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	0.96 mg/L (saumon rose)	0.12 mg/L/40 days	1
éthylbenzène	100-41-4	4.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	1.13 mg/L (30 jours) (QSAR)	Aucun(e).
benzène	71-43-2	5.3 mg/L (truite arc-en-ciel) (OECD)	0.8 mg/L/32 days NOEL (OECD)	Aucun(e).
Toluène	108-88-3	5.4 mg/L (saumon rose)	1.4 - 4 mg/L	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	P/D	P/D	P/D
n-propanol	71-23-8	3644 mg/L (daphnie magna)	> 100 mg/L	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	3.4 mg/L (daphnie magna)	0.22 - 0.6 mg/L	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	1.81 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
benzène	71-43-2	10 mg/L (daphnie magna) (OECD)	P/D	Aucun(e).
Toluène	108-88-3	3.78 mg/L (daphnie magna)	0.53 - 1 mg/L	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	P/D	P/D	P/D
n-propanol	71-23-8	P/D	P/D	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	0.4 mg/L/72hr (Skeletonema costatum)	P/D	1
éthylbenzène	100-41-4	3.6 mg/L/96hr (algues vertes)	3.4 mg/L/96hr	Aucun(e).
benzène	71-43-2	29 mg/L/72hr (algues vertes) (documentation)	P/D	Aucun(e).
Toluène	108-88-3	P/D	10 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).

Persistence et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 11 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	5.1-8.8	P/D
n-propanol	1.6	3
Naphtalène	3.7	427 (Vairon à grosse tête)
éthylbenzène	3.15	1.1 - 1.5
benzène	2.13	10 (Poisson)
Toluène	2.65	

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.







MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 12 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
IMDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (n-propanol)	3	III	
IMDG	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (n-propanol)	3	III	
Les États-Unis (DOT)	Ce produit peut être reclassé comme un Liquide combustible lors d'une expédition uniquement par voie terrestre aux États-Unis. Les liquides combustibles peuvent être expédiés comme des matières non dangereuses lorsqu'elles sont placées dans des contenants de non vrac (450L 119 gallons ou moins). Se référer à la Section 173.150 du 49 CFR. Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG.				
Informations supplémentaires					
Canada (TMD)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (n-propanol)	3	III	
Canada (TMD)	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5L (1.3 gallons); dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg (66 livres).				
Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (n-propanol)	3	III	
ICAO/IATA	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

: Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 13 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	Oui	P/D	P/D	Non	Non
n-propanol	71-23-8	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Naphtalène	91-20-3	Oui	100 lb/ 45.4 kg	Aucun.	Oui	Oui
éthylbenzène	100-41-4	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Oui	Oui
benzène	71-43-2	Oui	10 lb / 4.54 kg	Aucun(e).	Oui	Oui
Toluène	108-88-3	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Inflammable; Dommage de l'œil ;Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique ; Danger par aspiration.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
n-propanol	71-23-8	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Naphtalène	91-20-3	Oui	Cancer	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
éthylbenzène	100-41-4	Oui	Cancer	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
benzène	71-43-2	Oui	Cancer; toxicité pour la reproduction du mâle; Développementale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Toluène	108-88-3	Oui	Développementale	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	265-149-8	Present	Présent	(9)-1700	KE-12550	Present	Pas d'information disponible.
n-propanol	71-23-8	200-746-9	Present	Présent	(2)-207	KE-29362	Present	HSR001215
Naphtalène	91-20-3	202-049-5	Présent	Présent	(4)-311	KE-25545	Présent	HSR001287
éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	Présent	Présent	(3)-60; (3)-28	KE-13532	Présent	HSR001151



MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 14 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

benzène	71-43-2	200-753-7	Présent	Présent	(3)-1	KE-02150	Présent	HSR001038
Toluène	108-88-3	203-625-9	Present	Présent	(3)-2	KE-33936	Present	HSR001227

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
SNC: Système nerveux central
ACNOR: Association canadienne de normalisation
DOT: Department of Transportation
CE50: Concentration effective 50%.
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
EPA: Environmental Protection Agency
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
Inh: Inhalation
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MSHA: Mine Safety and Health Administration
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
NOEC: Concentration sans effet observé
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TPQ: Threshold Planning Quantity
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 04/11/2021

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 29/03/2024

No. de révision

: 2

Revision Information

: 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES



FPPF Chemical Company, Inc.
100 Dingens St.
Buffalo, NY, USA, 14206
Telephone: (800) 735 3773

MELTDOWN SOS®

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 03/29/2024

Page 15 de 15

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

The information in the Safety Data Sheet is offered for your consideration and guidance when exposed to this product. FPPF Chemical Company, Inc expressly disclaim all expressed or implied warranties and assume no responsibilities for the accuracy or completeness of the data contained herein. The data in this SDS does not apply to use with any other product or in any other process. This Safety Data Sheet may not be changed, or altered in any way without the expressed knowledge and permission of FPPF Chemical Company, Inc.

FIN DU DOCUMENT